



Sellal réunit les secteurs financiers et de la sécurité sociale

Les banques sommées de récupérer l'argent de l'informel

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3628 - Mercredi 29 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Crime à Aït Smaïl / Bêjaïa

Une jeune femme égorgée par son époux

Page 24

Conflit à Ghardaïa

Huit mis en cause déferés devant la justice

Page 4

Menace européenne contre des personnalités libyennes

Par Mohamed Habili

Il a été question ces derniers temps de sanctions que l'Union européenne s'apprêterait à prendre à l'encontre de personnalités appartenant aux deux camps libyens en conflit, celui de Tripoli et celui de Tobrouk, pour leur rejet de la solution politique proposée par l'émissaire onusien, Bernardino Leon. Au nombre de ces personnes figurerait le chef de l'armée, dit nationale, dépendant du gouvernement de Tobrouk, le général Hafter, qui de la sorte est mis sur un pied d'égalité avec des chefs de file de Fajr Libya, le bras armé du gouvernement de Tripoli non reconnu par la communauté internationale, à la différence de son rival de Tobrouk. Mais plusieurs jours se sont passés depuis cette annonce sans que les sanctions promises soient prises. Que l'idée en soit abandonnée purement et simplement ne serait pas pour étonner. On voit mal en effet en quoi des sanctions contre des personnes puissent contribuer à débloquent les pourparlers de paix. D'autant que ceux-ci sont censés avoir débouché sur un accord, dûment signé par toutes les factions libyennes, toutefois à l'exception notable du camp de Tripoli, c'est-à-dire de l'une des deux principales parties au conflit.

Suite en page 3

Boudiaf ferme vingt établissements privés de santé

Séisme dans les cliniques privées



Ph: Mehdi B./I. A.

Après la fermeture définitive d'établissements de santé privés dans les wilayas de Blida, M'sila, Tissemsilt, Oran et Constantine, c'est au tour d'Alger de passer sous le rouleau compresseur avec la fermeture de vingt établissements.

Page 2

Tahar Hadjar au sujet des préinscriptions universitaires

Le premier choix confirmé pour la moitié des bacheliers

Page 4

Concert au Feliv

«Al Warda», nouveau vidéoclip de la chanteuse Amel Zen

Page 13

Boudiaf ferme vingt établissements privés de santé

Séisme dans les cliniques privées

■ Après la fermeture définitive d'établissements de santé privés dans les wilayas de Blida, M'sila, Tissemsilt, Oran et Constantine, c'est au tour d'Alger de passer sous le rouleau compresseur avec la fermeture de vingt établissements.

Par Meriem Benchaouia

Dans le dossier de l'inspection des cliniques privées, le ministère de la Santé met ses menaces à exécution et donne un sérieux coup de balai. En effet, après la fermeture définitive d'établissements de santé privés dans les wilayas de Blida, M'sila, Tissemsilt, Oran et Constantine, c'est au tour d'Alger de passer sous le rouleau compresseur avec la fermeture de vingt établissements. En tout cas, cette opération mains propres n'est pas le fruit du hasard. C'est l'aboutissement d'une procédure d'inspection des cliniques lancée à travers le pays. Vingt décisions de fermeture à l'encontre de cliniques privées de santé ont été prises dans la wilaya d'Alger suite à des inspections imprévues, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Les principales infractions relevées lors de ces visites concernent notamment l'extension des activités sans autorisation et la transformation des structures sans respect des normes parallèlement à l'absentéisme des pharmaciens, le remplacement sans autorisation, la non déclaration du personnel et l'emploi de praticiens médicaux sans autorisation, a précisé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière dans son communiqué. Ces fermetures qui concernent Alger interviennent « suite à une visite d'inspection inopinée des différents établissements privés activant dans



le secteur de la santé», a ajouté la même source. L'inspection des établissements du secteur privé de la santé dans la wilaya d'Alger a concerné 413 structures privées, toutes catégories confondues, et a abouti à l'établissement de 20 décisions de fermeture : 2 établissements hospitaliers privés, 1 centre de procréation médicale, 5 centres de diagnostic et 12 cabinets de spécialistes. La même source a ajouté que 45 mises en demeure avaient été adressées, outre des avertissements et des convocations des directeurs techniques concernés pour notamment 12 établissements hospitaliers privés, 2 centres de procréation médicale, 5 centres de diagnostic, 19 cabinets de spécialistes et 7 centres d'hémodialyse. Le

ministère de la Santé a ajouté que 10 blâmes avaient été inscrits au dossier pour 10 cabinets

de spécialistes. Concernant les 122 officines pharmaceutiques inspectées, 98 avertissements

ont été donnés pour absence irrégulière du pharmacien titulaire d'officine qui sont tous convoqués, a relevé la même source. Le bilan complet de cette opération, « wilaya par wilaya, sera rendu public au fur et à mesure de la finalisation des décisions », a conclu le ministère. Pour sa part, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, avait expliqué que « l'enquête qui a touché toutes les structures sanitaires relevant du secteur privé a révélé des défaillances et des lacunes, d'une part, et des points positifs, d'autre part », ajoutant qu'à la lumière de cette enquête, « des mesures adéquates ont été prises ». Et d'ajouter : « La plupart des mesures prises œuvreront à réguler l'activité des cliniques pour qu'elles soient soumises aux lois en vigueur, surtout la conformité aux cahiers des charges ».

M. B.

Plusieurs maternités programmées à Alger en 2016

LE DIRECTEUR de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui, a indiqué mardi que plusieurs maternités seront réalisées en 2016 dans les communes de Rouiba, Ain Benian et Baba Hassen. La réalisation de ces maternités a pour objectif « l'allègement de la pression sur les CHU d'Alger qui accueillent les femmes enceintes de plusieurs wilayas du pays, notamment, Boumerdès, Tizi Ouzou, Blida, Tipaza et Bouira », a indiqué M. Miraoui dans une déclaration à l'APS. Il a précisé, dans ce sens, que le taux d'avancement des travaux de réalisation du projet de réalisation d'une maternité d'une capacité de 80 lits à Baba Hassen est de 20% alors que les offres de réalisation d'une maternité d'une capacité de 150 lits à Rouiba, soumises par les entrepreneurs suite à

l'appel d'offres national, sont en cours d'examen. La maternité prévue à Ain Benian compte, quant à elle, 150 lits, a-t-il ajouté. M. Miraoui a en outre annoncé l'inauguration, d'ici la fin de l'année 2015, d'une maternité d'une capacité de 150 lits à Douéra, ajoutant que des polycliniques seront également inaugurées avant la fin novembre prochain dans les communes de Tessala El Merdjia et dans le quartier Deubussy (Draria), outre un centre de transfusion sanguine dans la commune de Chéraga. Il a indiqué, dans ce cadre, qu'un centre spécialisé en chirurgie cardiaque pédiatrique sera opérationnel d'ici à 2016, précisant que l'état d'avancement des travaux de réalisation est de 55%.

Hani Y.

Prix du président de la République du journaliste professionnel

La commission du jury installée

Le projet du Prix du président de la République du journaliste professionnel se concrétise. La commission du jury de ce prix, dont la finalité est de stimuler et de promouvoir la production journalistique en récompensant les meilleures œuvres journalistiques, a été installée hier par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Pour rappel, c'est le 3 mai dernier que le chef de l'Etat a annoncé, à l'occasion de la Journée mondiale de la presse, l'institution de ce prix. Selon le décret publié ensuite au *Journal officiel*, il est indiqué que ce prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités notoires dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision.

Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication.

Quatre ministères (Communication, Finances, Enseignement supérieur et Culture) seront représentés dans le jury.

Par ailleurs, ce prix a pour but de stimuler et promouvoir la production journalistique, récompenser les meilleures œuvres journalistiques réalisées soit individuellement soit à titre collectif par des journalistes professionnels dans notre pays. La première édition du prix a pour thème « L'Algérie, modèle de développement économique et social ». Les lauréats



de ce prix seront récompensés le 22 octobre, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

Le prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

S'agissant des quatre premières catégories, le premier lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un million de dinars, le 2^e de 500 000 de dinars et le 3^e de 300 000 de dinars. Pour la 5^e catégorie, une récompense de l'ordre de

100 000 dinars sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse. Les productions présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015. Les postulants doivent être détenteurs de la carte nationale de journaliste professionnel et le candidat ne doit pas être membre du jury.

Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a annoncé la désignation de l'ancien ministre de la Communication, le journaliste et écrivain Lamine Bechichi,

président du jury composé d'une dizaine de membres. Il s'agit de Ahmed Benzlikha, représentant du ministère de la Communication, Hamidou Benamari du ministère des Finances, Moussa Boudhane du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et M^{me} Djahida Mihoubi du ministère de la Culture. Sont également membres du jury, M^{me} Nacera Aït Salah, représentante de l'Entreprise nationale de la télévision, Mohamed Chalouche de la Radio nationale, Achour Chorfi de la presse écrite publique, Ahmed Fatani de la presse écrite privée et Nacereddine Ayadhi et Djamel Adjimi, représentants de la faculté des sciences de l'information et de la communication à l'Université d'Alger 3.

La date butoir de réception des dossiers de candidature a été fixée au 20 septembre 2015. Les contributions des journalistes seront sélectionnées selon les critères de la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité au sein du public. Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015.

Louiza A.R.

Sellal réunit les secteurs financiers et de la sécurité sociale

Les banques sommées de récupérer l'argent de l'informel

Les banques sont sommées de recevoir les capitaux informels, à partir du 15 août prochain, conformément aux nouvelles dispositions de la LFC 2015. Et pour le faire, elles sont tenues d'installer un climat de confiance avec leurs clients.



Abderrahmane Benkhalfa, ministre des Finances

Par Nacera Chennafi

Une réunion de travail élargie aux secteurs financier, bancaire et de la sécurité sociale a été consacrée ce lundi à la mise en œuvre des dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire pour 2015 (LFC). Celle-ci a été présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Selon un communiqué du Premier ministre, cette réunion s'est tenue en application des directives énoncées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika lors du Conseil des ministres du 25 juillet 2015.

La même source explique que pour la mise en œuvre effective de la LFC 2015 avant la fin du mois d'août, des modes opératoires précis et simplifiés ont été adoptés. Ces démarches vont permettre de développer et encourager les crédits à l'économie, mieux maîtriser les opérations de commerce extérieur,

garantir la réussite du dispositif de mise en conformité fiscale volontaire (article 43 de la LFC 2015) et encadrer la régularisation des situations des assujettis à la sécurité sociale débiteurs de cotisations. D'autre part, il a été décidé de mener un effort particulier d'informations et de communication qui sera mené en direction des citoyens concernés qui verront leurs avoirs financiers sécurisés dans le système bancaire national, tout en contribuant au développement de l'investissement national. A cette occasion, Sellal «a particulièrement insisté sur l'importance d'une coordination et d'une réactivité optimale pour instaurer un climat de confiance chez les citoyens, les opérateurs économiques et les patrons des PME, condition sine qua non de l'atteinte du double objectif d'optimisation et de rationalisation des ressources du pays et de la poursuite et du renforcement de la modernisation de son économie et de son orientation vers la

croissance et la création de richesse et d'emplois». Dans ce contexte, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a indiqué hier que «la mesure portant sur la conformité fiscale volontaire ciblera des capitaux qui circulent dans la sphère informelle» précisant que «le potentiel à mobiliser est estimé entre 1 000 et 1 300 milliards de dinars (plus de 14 milliards de dollars) selon l'évaluation de la Banque d'Algérie. La mesure vise les capitaux qui sont sur le sol algérien» dira Benkhalfa avant de préciser que pour le cas d'argent qui est à l'étranger, il est «accueillable depuis longtemps. Nous avons 6 à 7 millions de comptes devises en Algérie».

Dans un entretien à l'APS, le ministre évoque l'estimation sur le montant approximatif qui sera drainé suite à cette mesure. Il considère que cela dépendra de plusieurs facteurs dont la réaction des intéressés et l'efficacité des banques. «Nous ne pouvons pas dire que nous allons ramasser

1 000 milliards. Nous le savions mais nous ne le savons pas. Mais l'idéal est d'arriver, en 2017, à généraliser cette opération de bancarisation de l'économie», soutient le ministre. Il ajoute qu'«à partir de la semaine prochaine, il y aura plusieurs actions de communication (pour amener les détenteurs de capitaux informels à déposer leur argent dans les banques). Pour la première fois, nous avons demandé aux banques de sortir et d'aller chercher des clients», précise Benkhalfa. Ces actions de proximité, selon le ministre, vont être engagées par la communauté bancaire dans les sphères où il y a une intense activité commerciale et économique afin d'encourager les opérateurs qui exercent dans l'informel à se rendre à la sphère formelle en déposant leurs fonds dans les banques. Cette opération vient en application d'une mesure instituée par la LFC 2015 qui a fixé à 7% la taxation forfaitaire libératoire applicable sur les sommes déposées auprès des banques par des personnes physiques qui peuvent, désormais, transférer leurs capitaux du circuit informel vers les banques. A l'adresse des détenteurs de capitaux non bancarisés sur le sort de leurs fonds, Benkhalfa a promis que les opérations de dépôt de ces capitaux seront menées dans une totale «discrétion» et «sécurité». «En 2017, nous devrions avoir une seule économie algérienne et non deux: formelle et informelle» a-t-il souligné en affirmant: «Nous avons assisté, durant ces 15 à 20 dernières années, à une intense activité. Et c'est le moment de ramasser maintenant cet argent». Intervenant dans une émission de télévision nationale, jeudi dernier, Sellal avait évoqué de «la nécessaire impulsion des crédits à l'investissement et les mesures à prendre en vue d'attirer les flux illicites estimés à 3 700 milliards DA».

N. C.

Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur

«L'Algérie ne reviendra pas sur ses décisions souveraines»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé mardi à Relizane que l'Etat algérien ne reviendra pas sur ses décisions souveraines.

«Au nom du gouvernement et en application des directives du président de la République et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, je réaffirme que l'Etat algérien ne reviendra pas sur ses décisions souveraines y compris le programme d'action du gouvernement», a dit Bedoui dans son allocution prononcée à l'occasion de l'installation du nouveau wali de Relizane.

Rendant hommage au rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autres institutions sécuritaires, Bedoui a indiqué que

«sans la réconciliation des Algériens grâce aux valeurs de la paix et de la réconciliation nationale, l'Algérie n'aurait jamais connu l'annonce de son développement».

L'Algérie «traverse une étape difficile, que ce soit au plan sécuritaire, au regard de l'environnement dans lequel elle évolue, ou au plan économique du fait de la chute des prix du pétrole», a-t-il ajouté affirmant que la réconciliation nationale était le plus grand acquis réalisé par l'Algérie depuis l'indépendance au regard des valeurs qu'elle véhicule et qui ont ouvert les portes du développement.

Il a ajouté dans ce cadre que l'Algérie traversait une étape économique différente de celle du passé, d'où, a-t-il dit, la nécessité

d'«orienter et renforcer les efforts en vue du développement de l'économie et de l'investissement local».

«Il ne faut pas se contenter de ce qui a été réalisé car l'Algérie fait face à de nouveaux défis induits par l'accroissement des besoins des citoyens», a-t-il dit, avant d'appeler dans ce contexte les autorités locales à œuvrer de façon continue pour la prise en charge et la satisfaction de ces besoins et à poursuivre les efforts visant le renforcement du développement local».

Le ministre de l'Intérieur avait procédé auparavant à l'installation du nouveau wali de Relizane. Il devait installer plus tard dans la journée les walis de Aïn Defla et Blida.

Yanis F./APS

LA QUESTION DU JOUR

Menace européenne contre des personnalités libyennes

Suite de la page une

Si en l'espèce l'arme des sanctions n'aurait en rien favorisé à la restauration de la paix en Libye, à supposer qu'elle n'ajoute pas au conflit, elle aurait en revanche compliqué la tâche de l'émissaire onusien, ne serait-ce qu'en lui aliénant ses principaux interlocuteurs dans les deux camps en présence. Bernardino Leon aurait du mal après cela à se déplacer à Tripoli et à Tobrouk, sachant le mauvais accueil qui lui serait réservé dans l'une et l'autre ville. Pis encore, il serait mal venu après cela à parler d'accord de paix d'ores et déjà convenu entre les parties. De lui-même en effet le langage des sanctions dit tout le contraire. Bien loin donc de lever des obstacles devant la solution politique recherchée, la prise de sanctions brandie par l'Union européenne reviendrait à déchirer l'accord de Skhirat, encore que celui-ci soit déjà lettre morte, et d'abord parce que Tripoli ne l'a pas reconnu, et ne donne pas le sentiment d'être prêt à le faire. Les sanctions envisagées par l'Union européenne dans le cas libyen sont bien entendu inspirées par celles qui ont été prises à l'encontre de l'Iran et de la Russie, même s'il semble peu probable qu'elles aient leur portée, si tant est bien sûr qu'elles soient destinées à devenir effectives. Cette arme ayant eu certains effets sur ces deux pays, même si ceux-ci sont loin de se traduire par leur résipiscence, les Européens espèrent par son emploi forcer la main des acteurs libyens qu'elle estime les plus opposés à la solution politique telle qu'elle la conçoit, et par là même les plus influents au sein de leurs camps respectifs. Le problème, c'est qu'il n'existe pas de sanctions à appliquer contre des personnalités libyennes. La seule vraie sanction susceptible de leur être préjudiciable est une réalité depuis longtemps. C'est l'embargo sur les armes théoriquement au détriment de toutes les factions, mais qui en réalité ne pénalise que le gouvernement Tobrouk, qui de ce fait n'arrive pas à imposer son autorité sur l'ensemble de la Libye. Quant à l'interdiction de voyager en Europe, et autres gels de comptes bancaires, les Libyens engagés dans un conflit dont la finalité n'est autre que la prise de contrôle du pays dans l'après-Kaddafi doivent s'en soucier comme d'une guigne. Ce ne sont pas des oligarques russes à qui ça pourrait faire mal de ne pas pouvoir voyager en Europe et disposer de leur argent qui s'y trouve.

M. H.

Tahar Hadjar au sujet des préinscriptions universitaires

Le premier choix confirmé pour la moitié des bacheliers

■ Plus de la moitié des lauréats du Bac 2015 ont obtenu le premier choix à leurs préinscriptions universitaires. Une information que le ministre de l'Enseignement supérieur a confirmée hier, lors d'une conférence de presse portant sur le bilan de l'opération d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers.

Par Mohamed Mabkhout

Un sur deux des lauréats du Bac cette année ont garanti leurs places pédagogiques conformément aux filières de leur choix. Ce dernier demeure tributaire de la moyenne générale du bachelier aux examens du Bac, suite à la pré-inscription universitaire via Internet. Cette année, une bonne nouvelle a été annoncée, pour ces lauréats afin de débiter leur première année en toute quiétude. 56,59% est le chiffre exact que le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, a communiqué durant la conférence de presse. Soit un peu plus que la moitié des inscrits à l'université pour la prochaine année universitaire. «Le suivi électronique de l'opération fait état de l'orientation de 56,59% des lauréats vers leurs premiers choix», selon le même responsable du département ministériel. Hadjar a ajouté que 1,38% des lauréats ont préféré soit s'inscrire dans des établissements en dehors du secteur de l'enseignement supérieur ou repasser l'examen du baccalauréat l'année prochaine pour obtenir de meilleurs résultats. Pour les bacheliers qui n'ont pas



PH. E. SORAYE/J.A.

pu avoir leurs premiers choix, le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que 76,96% des admis ont eu un des trois choix exprimés, 85,28% ont eu l'un de leurs cinq choix, alors que 95,75% ont été orientés vers l'un de leurs dix choix. En ce qui concerne les lauréats n'ayant

pas obtenu un des choix inscrits sur leurs fiches de vœux, leur chiffre avoisine les 4,25%. Un onzième choix leur a été proposé pour définir un dernier choix avant le dépôt des dossiers. Pour les bacheliers insatisfaits de leur orientation, un recours pourrait être formulé par Internet

jusqu'au 30 du mois en cours. Pour l'inscription définitive, le bachelier est invité à déposer son dossier au niveau de l'établissement universitaire qui lui a été proposé.

Dans un autre contexte et concernant la prochaine rentrée universitaire, le ministre de

l'Enseignement a affirmé que près d'un million et demi seront accueillis par les établissements universitaires. «Le secteur accueillera, au titre de l'année universitaire 2015-2016, un nombre global d'étudiants estimé à près d'un million et demi répartis sur différents paliers de l'enseignement supérieur», a précisé Tahar Hadjar.

Le premier responsable du secteur a souligné que le taux global attendu pour la prochaine rentrée universitaire traduit une augmentation d'environ 17,5%, comparativement aux chiffres de l'année universitaire précédente. Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, la disponibilité des places pédagogiques pour tous les nouveaux inscrits, rappelant que le secteur bénéficiera, au titre de la nouvelle année universitaire, de 76 000 nouvelles places pédagogiques et 50 000 nouveaux lits. Il est à rappeler que selon une directive du ministre de l'Enseignement supérieur, les horaires connaîtront une prolongation jusqu'à 19 heures pour gérer le surplus des étudiants dans certains établissements. M. M

Conflit à Ghardaïa

Huit mis en cause déferés devant la justice

Boumerdès

Mutations et promotions pour des jeunes cadres de la wilaya

APRÈS la mutation du wali de Boumerdès, Kamal Abbas, à Ain Deïfa, d'autres cadres de la wilaya, notamment le secrétaire général de la wilaya, Khanfar Djamel, a été affecté à la wilaya de M'sila pour le même poste. Il est remplacé par le secrétaire général de la wilaya de Blida. Quant aux promotions, il s'agit de celle du directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), Benamar Mohamed, au poste de wali délégué de Dar El Beïda, de jeunes cadres, deux chefs de daïras promus aux postes de secrétaire général. Il s'agit du chef de la daïra de Bordj-Menaïel, Kamal Nouïsser, promu au poste de secrétaire général à la wilaya de Ghardaïa, et Benache Hakim, chef de la daïra de Boumerdès au poste de secrétaire général de la wilaya de Béchar, lesquels ont brillé depuis leur nomination à la tête de ces principales daïras, notamment à travers les opérations d'éradication du marché informel au niveau de leur région.

A. Kichni

Les forces de police de la wilaya de Ghardaïa ont déferé samedi soir devant la justice, huit individus âgés entre 30 et 70 ans, impliqués dans les derniers incidents qu'a connus la ville de Guerrara (wilaya de Ghardaïa), a indiqué avant-hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Entre-temps la mobilisation bat son plein pour la libération du D' Fekhar et ses compagnons, considérés comme boucs émissaires de la crise à Ghardaïa. «Les forces de police de la wilaya de Ghardaïa ont présenté devant la justice huit individus âgés entre 30 et 70 ans, impliqués dans les incidents violents qui ont marqué récemment la ville de Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa, et ce sur la base de dossiers de procédures judiciaires établis suite à des recherches et des enquêtes sur des individus impliqués dans des actes de destruction et d'agression violente sur les personnes et biens publics et privés dans la wilaya de Ghardaïa», indique le communiqué. Selon la même source, «les mis en cause ont été présentés devant la justice sur la base de dossiers de procédures judiciaires établis par les services de police de Ghardaïa pour avoir commis des délits et crimes dont l'attroupelement sur la voie publique avec port d'armes apparentes et dissimulées». Il s'agit notamment de «possession et utilisation d'objets comme armes, incitation directe à l'attroupelement armé, planification et exécution d'attaques et d'actes de vandalisme, outrage et violence contre les forces de maintien de l'ordre, port d'armes à feu artisanales et possession de munition et d'armes blanches de grand calibre». La DGSN affirme poursuivre les opérations sur le terrain et intensifier les patrouilles de police pédestres et mobiles



PH/DK

pour assurer la sécurité des citoyens, protéger leurs biens et maintenir l'ordre public.

Condamnation et mobilisation pour la libération des détenus

Parallèlement à ces procédures judiciaires, il y a une mobilisation citoyenne en solidarité avec certains détenus. Des pétitions pour la libération circulent sur les réseaux sociaux depuis que l'accusé principal, Kamel Eddine Fekhar, a été arrêté pour son application présumée dans les événements de Guerrara. Les avocats de l'accusé

ont exprimé cette semaine leur intention de porter plainte contre la police suite à la torture de D' Fekhar arrêté le 9 juillet dernier. Dans sa déclaration, l'avocat Salah Dabouz a fait savoir que «Fekhar a été torturé pendant son séjour au commissariat de Ghardaïa, entre le 9 et le 15 juillet derniers». Les trois avocats de Fekhar comptent, à cet effet, porter plainte contre la police de Ghardaïa pour torture. Une pratique que les militants des droits de l'homme condamnent et lancent un appel «pour exiger la libération immédiate et sans conditions de Kamel Eddine Fekhar et ses codétenus». Y. A.

Commerce extérieur/Protocole d'échange d'informations

Les Douanes et les banques signent un avenant

■ La Direction générale des douanes (DGD) et l'Association des banques et établissements financiers (Abef) ont signé à Alger un avenant à leur convention d'échange d'informations, permettant de faciliter davantage les opérations de commerce extérieur et de renforcer leur contrôle.

Par Salem K.

Cet accord a été paraphé par le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar et le président de l'Abef, Boualem Djebbar, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa. Il s'agit de conforter l'échange d'informations entre les deux parties dans le cadre d'un dispositif mis en place en mars 2014, qui permet aux banques commerciales de consulter en temps réel les opérations du commerce extérieur par le biais d'une connexion au Système d'information et de gestion automatisée des douanes (Sigad).

L'avenant a pour objectif principal de réduire davantage les délais de traitement des opérations du commerce extérieur, de maîtriser l'information statistique relative à ce domaine et de contenir le phénomène de fraude, selon le ministre des Finances. « Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de dématérialisation des documents et de modernisation de la filière du commerce extérieur en Algérie qui se prépare à s'orienter vers le renforcement de ses exportations (hors hydrocarbures) d'ici deux à trois ans », a-t-il expliqué. En outre, l'échange des données relatives aux flux physiques, gérés par la douane et les flux financiers, gérés par



les banques, permettra de mieux maîtriser les problèmes liés aux transferts illicites des fonds. Ainsi, le protocole d'échange d'informations Douanes-banques, prévoit la mise en place d'un module de consultation du Numéro d'identification fiscale (Nif) qui permet de confirmer l'authenticité de l'attestation d'importation au niveau de chaque banque, au moment de l'engagement de la domiciliation bancaire. Le retour de l'information des fichiers de banques, permettra à l'administration douanière d'établir un fichier des fraudeurs et de

renforcer ses instruments de contrôle dans le cadre d'une « approche préventive », selon les explications de Bentahar. « La priorité de la Douane aujourd'hui est de renforcer les contrôles à partir de ce système, à l'effet de prévenir et d'éliminer tous les cas de fraude et ce depuis l'engagement de la domiciliation, en passant par la déclaration du manifeste jusqu'à l'enregistrement de la déclaration en détail », a-t-il souligné. L'administration des douanes envisage, par ailleurs, d'élargir son dispositif d'échange d'informations aux autres institu-

tions étatiques, notamment le Centre national du registre du commerce (CNRC), les ministères des Moudjahidine, de l'Industrie et des Mines, de l'Intérieur et des Collectivités locales mais aussi aux opérateurs de la chaîne logistique internationale. Il sera lancé également, dans quelques jours, un nouveau dispositif informatique obligeant l'ensemble des consignataires à insérer le Nif, dans toute déclaration de manifeste, afin d'assurer la traçabilité dans la chaîne du commerce extérieur. De son côté, le président de

l'Abef a affirmé que le renforcement des échanges d'information introduira plus de souplesse et de sécurité dans la gestion des opérations de commerce extérieur. En 2014, les services des douanes ont recensé quelque 21 630 importateurs ayant domicilié leurs opérations d'importation à travers les 329 agences bancaires autorisées à effectuer ce genre d'opérations, et affiliées aux 19 banques commerciales intervenant dans le commerce extérieur. Toutefois, les enquêtes menées par l'administration douanière ont révélé l'utilisation d'attestations d'importation falsifiées, et ce, par des personnes qui n'ont pas de statut légal d'importateurs mais qui réalisent, à travers cet acte frauduleux, des opérations d'importations fictives en vue, uniquement, de transférer des capitaux vers l'étranger.

S. K.

Depuis la mi-juin à Médéa

Plus de 30 tonnes de produits alimentaires saisies

Plus de trente tonnes de produits alimentaires de qualité douteuse ont été saisies dans la wilaya de Médéa, depuis la mi-juin, selon la direction du commerce de la wilaya. Ces saisies ont été opérées suite à des contrôles menés par les brigades de répression de la fraude et du contrôle de la qualité relevant de la direction du commerce à travers les principaux points de vente et des commerces de la région, a précisé la même source. Selon les responsables du service de répression de la fraude, les quantités saisies se composent de près de neuf produits alimentaires de larges consommations

impropres à la consommation mis en vente en infraction avec la réglementation en vigueur, dont d'importantes quantités de viandes blanche et rouge, non estampillées. Figure également parmi la marchandise saisie, vingt-deux tonnes de blé périmé, destinées à des unités de transformation de la région. Cette opération de fraude a été déjouée, explique la même source, grâce au « précieux concours » des éléments de la Gendarmerie nationale qui ont réussi à faire avorter cette tentative de fraude. La présence en force des brigades de contrôle, au nombre de 58 brigades, a permis de démasquer

les bouchers et revendeurs imprudents qui tentaient de mettre sur le marché ces produits, a indiqué la même source, précisant que les produits jugés dangereux pour la santé du consommateur ont été retirés de la vente et les mis en cause verbalisés. L'on indique, à cet égard, que pas moins de 785 procès-verbaux pour infraction à la réglementation régissant l'activité commerciale ont été dressés, alors qu'une soixantaine de commerces ont fait l'objet de proposition de fermeture administrative pour manquement aux règles d'hygiène et fraude, a-t-on signalé.

Hassina B/APS

Prix/Asie

Les cours du pétrole en baisse

Le pétrole accentuait son repli hier en Asie, miné par la surabondance de l'offre mondiale, le gonflement des réserves et la déprime des Bourses chinoises, selon des courtiers. Le cours du baril de « light sweet crude » (WTI) pour livraison en septembre cédaient 43 cents à 46,96 dollars tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance perdait 55 cents à 52,92 dollars. « Etant donné la détermination des pays et des entreprises productrices de pétrole à maintenir leur niveau d'offre, voire à l'augmenter, il est probable que n'ayant toujours pas touché le

fond », estime Michael McCarthy chez CMC Markets. Le marché, qui s'était stabilisé autour de 60 dollars le baril au cours du printemps, poursuit ainsi sa rechute entamée début juillet et se rapproche de ses plus bas niveaux depuis six ans, qu'il avait atteint en mars sous les 45 dollars. Le marché, selon lui, pâtit du fait que les producteurs « n'utilisent pas le levier de l'offre pour répondre à un effritement de la demande », continuant à pomper pour préserver leur avantage commercial ou parce qu'ils font le pari d'un futur relèvement des cours qui leur permettra de

vendre à bon prix le brut aujourd'hui excédentaire. Les Etats-Unis produisent à plein régime alors que la demande ne suit pas et les réserves ne cessent de gonfler. Selon les estimations de l'agence Bloomberg News à la veille du rapport hebdomadaire du département de l'Energie, les réserves de brut américaines ont encore augmenté de 700 000 barils la semaine dernière. Les investisseurs s'inquiètent également de la chute des Bourses en Chine, premier pays consommateur d'énergie au monde, où Shanghai a perdu 8,5% lundi et cédaient encore plus de 3% mardi

en séance après avoir ouvert en recul de plus de 5%. Le régulateur chinois a pourtant assuré lundi soir qu'il allait continuer sa politique de rachat d'actions pour tenter d'endiguer la débâcle des marchés boursiers dans la deuxième économie mondiale. Lundi, le cours du baril de « light sweet crude » (WTI) avait perdu 75 cents à 47,39 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent avait reculé plus lourdement de 1,15 dollar à 53,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

T. D./agences

Changes L'euro recule au dollar en cours d'échanges européens

L'EURO reculait face au dollar hier, dans un marché prudent avant le début d'une réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) et sur fond d'inquiétudes sur la croissance chinoise. La monnaie unique européenne valait 1,1060 dollars contre 1,1091 dollar lundi soir. La devise européenne montait en revanche face à la monnaie nippone à 136,80 yens contre 136,69 yens la veille. Le dollar aussi montait face à la devise japonaise à 123,68 yens contre 123,24 yens lundi. « Le marché des changes continue de tirer sa direction à court terme de l'évolution de la situation sur les marchés d'actions en Chine » qui ont encore dégringolé lundi, commentait un analyste. Affectée par de nouveaux signes de faiblesse de l'économie de la Chine, la Bourse de Shanghai avait clôturé lundi sur un recul spectaculaire de 8,48% -la plus importante baisse en huit ans- témoignant des limites de l'action gouvernementale pour rétablir la confiance des investisseurs et à fini sur une nouvelle baisse de 1,68% mardi. De plus, les cambistes optaient pour la prudence alors que devait débiter hier une réunion de deux jours du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC), dont les conclusions seront connues mercredi soir. Les cambistes espèrent voir dans le communiqué de la banque centrale américaine des indices sur le calendrier qu'elle suivra pour relever ses taux. Une telle action rendrait le dollar plus rémunérateur donc plus attractif pour les investisseurs. R.E.

M'sila

Rush vers la forêt de Maâdhid et la Kalaâ de Beni Hammad

■ Le site de Maâdhid, distant de 35 km à l'est de M'sila, attire, ces derniers jours, une foule considérable de promeneurs et de familles en quête de détente, prolongeant la période printanière de haute fréquentation de cette région du Hodna qui renferme la Kalaâ millénaire de Beni-Hammad.

Par Lamine D.

Les visiteurs viennent notamment des communes de M'sila, Ouled Derradj, Souamaâ, Ouled Addi Lekbala, Barhoum et Magra pour jouir aussi de la fraîcheur de la forêt située près de la montagne Taguerboust s'élevant à 1 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un lieu mythique élu il y a plus de 1 000 ans par les fondateurs de la dynastie des Sanhadja qui y ont érigé leur capitale ainsi que leur célèbre citadelle en plus de multiples palais comme ceux d'El Bahr et d'El Islam. En dépit de l'absence de guides, les visiteurs se lancent à la découverte des

vestiges de ce site classé patrimoine universel depuis 1980 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Les paysages pittoresques et enchanteurs du lieu attirent également, pour des haltes plus ou moins longues, des automobilistes se dirigeant vers Bordj Bou-Arréridj en empruntant le chemin communal traversant cette région. Les multiples sources naturelles et les cours d'eau ruisselant à travers les bois montagneux offrent aux promeneurs l'occasion de jouir de moments de relaxation et de repos, tandis que certains jeunes artistes profitent pour peindre ou jouer de la musique. Pour nombre de promeneurs, ce

rush vers la montagne de Maâdhid, observé ces dernières années, est illustratif du potentiel offert par le tourisme de montagne qui tend à se substituer au tourisme balnéaire, devenu beaucoup trop coûteux pour les ménages à revenu moyen. Pour certains acteurs du mouvement associatif, Maâdhid attirerait annuellement plus de 10 000 visiteurs en l'absence, malheureusement, d'efforts pour l'encadrement de ces flux de touristes dans cette région où, déplore-t-on, il n'existe même pas de restaurant pour se sustenter. Pour les associations locales, à qui certains reprochent, toutefois, le manque d'initiative, la responsabilité de promouvoir le tourisme



est partagée par l'ensemble des habitants de la commune y compris par les élus locaux, surtout après la longue éclipse du colloque international de la Kalaâ

de Beni-Hammad qui constituait une importante manifestation culturelle à même de promouvoir efficacement cette destination.

L.D./APS

Béjaïa

Plus de 75 000 quintaux de céréales déjà récoltés

Plus de 75 000 quintaux de céréales, dont l'essentiel est composé de blé dur, ont été déjà collectés à Béjaïa à la veille de la clôture de la campagne moissons-battage, laissant augurer une récolte globale prévisionnelle de plus de 106 000 quintaux, selon la Direction des services agricoles. Ce niveau de production est relativement équivalent à celui de la campagne 2014, siège d'une production de quelque 100 000 quintaux, mais jugée «positive» du fait des facteurs limitatifs ayant caractérisé cette saison, marquée par une raréfaction des pluies durant le printemps dernier (avril et mai) et exacerbée par l'avènement précoce des grandes chaleurs dès juin, a-t-on précisé. Cette moisson a été

réalisée sur une surface de quelque 5 000 hectares, soit les trois quarts des superficies emblavées (6 500 ha), représentant un rendement de 17 quintaux à l'hectare en moyenne avec des pics atteints dans certaines régions, à l'instar de Draa-el-Gaid (Kherrata), établis à plus de 47 qx/ha, a-t-on ajouté. Les quantités collectées au profit des coopératives de l'OAIC ont, pour leur part, baissé en revanche, marquant temporairement avant la fin de la campagne un déficit de quelque 14 000 quintaux, selon leurs responsables, qui soulignent que seuls 38 000 quintaux ont été livrés dans leur locaux, contre 52 000 qx à la même période de la campagne antérieure. Pour autant, l'on ne désespère pas de

dépasser les 50 000 quintaux à terme. Ce fléchissement est dû à la période du mois de ramadhan durant lequel les producteurs ont livré avec une cadence réduite. Ce qui n'est plus le cas, depuis quelques semaines, a relevé la DSA. Béjaïa qui n'est pas réputée être une région céréalière, s'essaie depuis plusieurs saisons à devenir une région qui compte en multipliant les expériences en la matière et grossissant ses bassins, notamment Draa-el-Gaid, El-Kseur, Amizour et Seddouk. Des céréaliers de ces zones ont pu intégrer le club restreint des meilleurs producteurs nationaux en produisant plus de 50 qx à l'hectare.

Farid O.

El Tarf

Lâcher de 250 000 alevins de carpe argentée dans trois plans d'eau

Pas moins de 250 000 alevins de carpe argentée ont été lâchés dans les plans d'eau de trois barrages de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Hamid Brahmia.

Le bassin du barrage de Cheffia (165 millions de m³), relevant de la daïra de Bouteldja, a étéensemencé au moyen de

100 000 alevins, celui de Mexa (42 millions de m³) en a reçu 50 000 et celui de Bougous (25 millions de m³) 100 000, a précisé ce responsable.

Les deux premiers plans d'eau en sont à leur deuxième expérience tandis que celui de Bougous a reçu son premier quota d'alevins, a-t-il également affirmé, soulignant que cette opération a été menée conjointe-

ment par les directions de la pêche, des services agricoles et des ressources en eau. Inscrite dans le cadre d'un programme d'ensemencement ciblant tous les plans d'eau (barrage, retenues et bassins d'irrigation) réunissant les conditions requises, cette opération sera suivie d'autres expériences visant à encourager les fellahs à intégrer l'aquaculture dans leurs

exploitations. Les alevins lâchés ont été fournis par l'écluserie d'El Ouricia, située dans la wilaya de Sétif, a encore précisé la même source qui a également signalé qu'une visite a été effectuée, le week-end dernier, dans des retenues collinaires situées à Ain Kerma afin de s'enquérir de l'état de croissance des sujets lâchés il y a près d'une année.

N.T./APS

Biskra

Près de 2 700 demandeurs d'emploi placés entre janvier et avril 2015

Pas moins de 2 688 demandeurs d'emploi ont été placés entre janvier et avril 2015 dans la wilaya de Biskra, a indiqué lundi le directeur local de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), Mohamed-Lamine Zitouni. Ce responsable a précisé que l'agence est parvenue à placer 488 personnes de plus par rapport à la même période de l'année précédente qui a vu le placement de 2 200 personnes. Les emplois offerts aux intéressés,

cette année, sont liés à différents secteurs d'activité parmi lesquels l'industrie, la construction, les travaux publics, l'agriculture et les services, a également précisé M. Zitouni, soulignant que l'Anem de Biskra a «veillé à orienter le mieux possible» les demandeurs d'emploi afin de leur offrir les meilleures conditions possibles d'une intégration réussie dans le monde du travail. Le directeur de l'Anem de Biskra a estimé que la

hausse de l'offre a été favorisée par «l'augmentation des investissements et l'entrée en activité de nouvelles entreprises, autant dans l'industrie que dans les services». Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Anem de Biskra est estimé à 30 000, parmi lesquels de nombreux demandeurs sont «en activité et aspirent à trouver un emploi plus rémunérateur», a également fait savoir M. Zitouni.

Z. E.

Moissons-battage à Ghardaïa et Laghouat Plus de 138 000 qx de céréales stockés à ce jour

UNE RÉCOLTE de 138 500 quintaux de céréales a été stockée jusqu'à présent dans les wilayas de Ghardaïa et Laghouat au titre de la présente campagne moissons-battage, a-t-on appris auprès de la Coopérative régionale des céréales et légumes secs (Ccls). Cette production est répartie entre la wilaya de Laghouat avec 82,500 quintaux et près de 56.000 qx pour celle de Ghardaïa, au moment où la campagne moissons-battage bat son plein, selon la même source. La Ccls a estimé que ce bilan en termes de rendement est «très bon», notamment pour la wilaya de Laghouat, vu le manque de précipitations durant cette saison agricole, un facteur qui a contraint les services concernés à se concentrer sur les surfaces irriguées se trouvant dans les communes de Ben Nacer, Ben Chohra et Oued Mora, a-t-on expliqué. Ces résultats ont été aussi jugés «satisfaisants», tant en termes de quantité qu'en qualité, avec une production de près de 90 000 quintaux, celle-ci n'ayant pas dépassé les 32 000 qx durant les années précédentes, a-t-on estimé. Cette opération de stockage de céréales contribuera à accroître les quantités de distribution de l'orge et du son de blé au profit des éleveurs de la région, qui étaient de 673 000 qx pour l'orge et 60 000 qx pour le son de blé, l'année écoulée.

R.R.



Libye

Les Libyens face à la violence, dans l'attente d'une paix durable

■ Le 11 juillet, des parties libyennes ont paraphé un accord de paix et de réconciliation au terme de plusieurs mois de négociations conduites sous l'égide de l'ONU, entre autres, les pourparlers d'Alger.

Par Narimane Belhacene/APS

La violence est toujours de mise en Libye, où les heurts et les combats entre les forces gouvernementales libyennes et des rebelles continuent d'être signalés dans l'est du pays malgré l'accord de paix conclu le 11 juillet entre plusieurs parties impliquées dans le conflit. Le 11 juillet, des parties libyennes ont paraphé un accord de paix et de réconciliation au terme de plusieurs mois de négociations conduites sous l'égide de l'ONU, entre autres, les pourparlers d'Alger. Cet accord devait ouvrir la voie à un gouvernement d'union nationale dans un pays qui compte deux gouvernements, et à un arrêt des combats. Il constituait une lueur d'espoir pour les Libyens. Néanmoins sur le terrain, la situation n'a pas beaucoup changé.

Poursuite des violences sur le terrain

Dimanche, un conseiller à la Cour d'appel, Salem Mohamed Namli, a été enlevé par un groupe armé affilié à l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) dans la ville de Syrte, a annoncé l'organisation libyenne pour les jurys. Cet enlèvement intervient après une série de kidnappings d'avocats et de jurys depuis deux ans. La violence et l'insécurité sont quotidiennes en Libye. Le pays est mis sous le diktat de divers groupes armés, qui se battent pour le contrôle des points stratégiques. Deux soldats ont également été tués jeudi dans des combats opposant les forces gouvernementales libyennes et des rebelles dans le centre de Benghazi. Dans leur

offensive, les forces gouvernementales ont lancé une nouvelle tentative pour récupérer le port commercial où des groupes armés tiennent des positions. Au cours de la semaine précédente, les autorités italiennes avaient annoncé l'enlèvement de 4 ressortissants italiens se trouvant aux alentours de Tripoli par des milices. A Sebha la situation n'est pas meilleure.

Cette ville située dans le sud du pays est le théâtre d'une guerre d'influence entre les tribus touareg et les tribus rivales Toubous. Une quarantaine de personnes ont été tuées en l'espace d'une semaine, lors d'affrontements entre les tribus rivales avant que les deux parties ne concluent un accord pour la fin des combats.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a exhorté, dans un communiqué, les deux tribus à «cesser les combats et à régler leur différend par le dialogue». Il a déploré ces violences récurrentes dans ces régions, selon lui dues aux «littes pour le pouvoir politique et économique».

Inquiétudes face au chaos libyen

La Libye a sombré dans l'anarchie après la chute du régime de Mouammar Kaddafi en 2011, et les milices y font la loi. Une coalition de milices notamment, Fajr Libya, s'est emparée en 2014 de Tripoli, poussant le gouvernement reconnu par la communauté internationale, ainsi que le Parlement à s'exiler dans l'est du pays.

A cet effet, les pays voisins de la Libye (Tunisie et l'Egypte) n'ont pas caché leur préoccupation. La Tunisie a sécurisé ses frontières avec la Libye de peur que le chaos libyen ne rampe sur son sol. Le Caire de son côté a appelé la communauté internationale à agir pour établir l'ordre.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a appelé les Libyens à continuer sur la voie du dialogue après le paraphe du 11 juillet de l'accord de paix entre les



Ph. : DR

parties libyennes. L'envoyé de l'ONU a rappelé que le paraphe n'était qu'une étape dans le processus destiné à surmonter les divisions institutionnelles et politiques, dont le gouvernement de Tripoli n'a pas pris

part. Selon lui, un gouvernement d'Union nationale ne peut être que le seul interlocuteur permettant de s'attaquer de manière efficace à la menace terroriste. En attendant un rétablissement de la paix et un retour

à la stabilité, les Libyens continuent à faire face aux violences, formulant l'espoir de voir la paix revenir dans le pays, à travers le dialogue et la concertation inclusifs.

N. B. / APS

Un tribunal condamne à mort un fils de Kaddafi et 8 proches

Un tribunal libyen a condamné à mort hier, Seif al-Islam Kaddafi, le fils le plus en vue du défunt dictateur, ainsi que huit proches de ce dernier, après un procès éclipsé par les violences et les divisions politiques. Le tribunal siégeant à Tripoli, où règne une coalition de milices en partie islamistes, a notamment condamné à mort le dernier Premier ministre de Kaddafi, Baghdadi al-Mahmoudi, et son ex-chef des services de renseignements, Abdallah Senoussi.

Les 37 prévenus étaient jugés pour leur rôle dans la répression meurtrière de la révolte ayant mis fin à l'ancien régime en 2011. Seif al-Islam Kaddafi, qui était souvent présenté comme le successeur potentiel de l'excitateur, était absent à l'audience, car il n'est pas aux mains des autorités siégeant à Tripoli. Depuis son arrestation en novembre 2011, il est détenu à Zentén, au sud-ouest de Tripoli, par des milices opposées aux autorités de Tripoli. La capitale est contrôlée par la coalition de milices Fajr Libya, qui y a établi un gouvernement et un Parlement non reconnus par la communauté internationale. Plus de trois ans après la chute du régime Kaddafi, la Libye est en proie au chaos, et les institutions libyennes reconnues siègent dans l'est du pays.

Pendant le procès qui s'était ouvert dans la capitale libyenne en avril 2014, Seif al-Islam a comparu par vidéoconférence depuis Zentén. La majorité des autres accusés est détenue à Tripoli, mais huit d'entre eux sont emprisonnés à Misrata (200 km à l'est de Tripoli) où les autorités sont inféodées à Fajr Libya. Ils sont accusés d'assassinats, de pillages et de sabotages, d'actes portant atteinte à l'union nationale, de complicité dans l'incitation au viol et de recrutement de mercenaires africains. Le procès a été critiqué par les défenseurs des droits de l'Homme en raison des restrictions d'accès de la défense, et marqué par un différend toujours en cours avec la Cour pénale internationale (CPI) au sujet de sa compétence à juger Seif al-Islam.

Seif al-Islam et M. Senoussi font également l'objet de mandats d'arrêt de la CPI pour crimes de guerre présumés lors de la révolte. En mai 2014, la CPI, qui a réclaté à maintes reprises une extradition de Seif al-Islam, avait débouté les autorités libyennes de leur demande de le juger devant les tribunaux libyens, en raison des doutes sur la capacité de Tripoli à lui garantir un procès juste et équitable. La CPI avait toutefois donné son feu vert à la Libye pour juger M. Senoussi.

Sahara occidental

Insistance sur l'importance de briser «l'embargo» médiatique

Les participants aux travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Boumerdès ont insisté sur l'importance de briser «l'embargo» médiatique entourant la question sahraouie. Des spécialistes en communication et des juristes qui ont animé des conférences dans le cadre de cette rencontre qui se poursuivra jusqu'au 12 août prochain, ont déploré une «campagne de désinformation» lancée par certains médias occidentaux concernant la question sahraouie, en «répandant de fausses informations» à ce sujet.

Selon le D' Lazhar Marouk, spécialiste en communication à l'université d'Alger, les modes de communication traditionnels ou modernes sont devenus des outils d'aliénation et de manipulation de l'opinion publique

à l'ère de la mondialisation, d'où l'importance pour le peuple sahraoui de s'engager et de s'investir dans cette bataille médiatique afin de «défendre sa cause au niveau international», a-t-il souligné. L'absence de la question sahraouie dans les médias internationaux, en dépit de sa justesse, est lié au fait que ces mêmes médias, dans leur majorité, ne sont pas impartiaux dans cette affaire et adoptent une «position politique» concernant cette question, a-t-il relevé. Ces médias sont gérés par des monopoles financiers et économiques à travers des multinationales dont les intérêts sont à l'opposé, en contradiction et en conflit avec ceux du peuple sahraoui, a-t-il ajouté. «Le peuple sahraoui doit être à la hauteur du grand défi qui l'attend pour avoir une opinion publique mondiale sympathisante avec la question sahraouie, à travers une utilisation efficace de l'outil médiatique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), et par une bonne exploitation des réseaux sociaux afin de mobiliser l'opinion publique autour de ses revendications», ont recommandé les participants.

De son côté, un spécialiste en droit international, le D' Souleïh Boudjemaa, qui a animé une communication ayant pour thème la protection des richesses naturelles sahraouies, a lancé un appel à l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la création dans les territoires sahraouis occupés, d'une «organisation qui sera chargée de protéger et de recenser les richesses naturelles s'y trouvant et qui font l'objet de pillage de la part du colonisateur marocain».

L'intervenant a réitéré son appel au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour la mise en place d'un mécanisme de protection des droits de l'Homme dans les territoires occupés et qui sera sous la tutelle de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Il a également appelé à dévoiler «rapidement» les mesures additives qui devaient être prises en cas de rejet, par le Conseil de sécurité de l'ONU, de sa proposition contenue dans son rapport à ce même conseil, pour trouver une solution urgente à la question sahraouie. Il a ajouté que «la création de ces commissions indépendantes pour la protection des droits de l'Homme et des richesses naturelles au Sahara occidental et de dénoncer ses pratiques».

S. K.

Turquie

L'Otan appuie Ankara dans son offensive contre l'EI et les Kurdes

■ L'Alliance atlantique, réunie en urgence hier à Bruxelles à la demande de la Turquie, a apporté un soutien appuyé à Ankara dans sa double offensive contre les rebelles kurdes et le groupe État islamique.

Par Ali O.

«L'Otan suit les développements de très près et nous assurons notre allié turc de notre forte solidarité», a déclaré le secrétaire général de l'Otan, le Norvégien Jens Stoltenberg, à l'ouverture de la réunion des ambassadeurs des 28 pays membres de l'Alliance. «Le terrorisme sous toutes ses formes ne peut en aucun cas être toléré ou justifié», a argué Stoltenberg, en évoquant «l'instabilité aux portes de la Turquie et aux frontières de l'Otan».

Longtemps accusé de complaisance vis-à-vis des organisations radicales en lutte contre le régime de Damas, le gouvernement islamo-conservateur turc vient d'opérer un virage après l'attentat suicide meurtrier de Suroç (sud de la Turquie), attribué à l'EI, et la mort d'un de ses soldats tué lors d'une attaque jihadiste à la frontière syrienne.

Le président Recep Tayyip Erdogan a réaffirmé hier que son pays ne céderait pas à la menace «terroriste» et poursuivrait avec «détermination» sa lutte contre les jihadistes de l'État islamique (EI) et les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

«Il est hors de question de reculer. C'est un long processus et ce processus se poursuivra avec la même détermination», a



PH: D. R.

promis Erdogan au moment où s'ouvrait la réunion de l'Otan consacrée à la situation sécuritaire en Turquie.

Depuis vendredi, l'armée turque mène des raids aériens contre des objectifs jihadistes en Syrie. Ankara a aussi donné son feu vert, longtemps attendu, à l'utilisation de la base d'Inçirlik

(sud) aux avions américains qui bombardent l'EI en Syrie et en Irak.

Lundi, les États-Unis et la Turquie ont décidé de muscler leur coopération militaire pour éradiquer l'EI du nord de la Syrie, le long de la frontière turque.

«Le nettoyage de ces régions et la création d'une zone de sécurité permettra le retour chez eux» des 1,8 million de réfugiés syriens installés en Turquie, a plaidé hier M. Erdogan.

Ce nouveau partenariat vise à «établir une zone débarrassée de l'EI et d'améliorer la sécurité et la stabilité le long de la frontière

entre la Turquie et la Syrie», a déclaré à l'AFP un responsable militaire américain en marge d'une visite du président Barack Obama en Ethiopie.

Les détails de l'accord évoqué par Washington restent toutefois à définir.

Selon le responsable américain, il impliquerait un soutien turc aux «partenaires au sol» des États-Unis, à savoir les troupes de l'opposition syrienne modérée. En revanche, il ne s'agit pas d'instaurer la «zone d'exclusion aérienne» réclamée par Ankara. Parallèlement, la Turquie a l'intention de poursuivre ses frappes contre les rebelles du

PKK dans le nord de l'Irak jusqu'à ce qu'ils déposent les armes.

Cette campagne risque de faire voler en éclats le fragile processus de paix engagé en 2012 pour mettre un terme à une rébellion qui a fait 40 000 morts depuis 1984.

«Il est impossible de poursuivre (le processus de paix) avec ceux qui s'en prennent à l'unité nationale», a déclaré Erdogan, en visant les militants du PKK.

Toutefois, si les alliés de la Turquie ont applaudi unanimement son offensive contre l'EI, certains paraissent nettement plus réservés sur celle qui vise les rebelles kurdes, même si Washington considère qu'Ankara a «le droit de se défendre» face aux PKK.

«Il faut faire attention à ne pas confondre les cibles», a mis en garde lundi le président François Hollande devant des journalistes après s'être entretenu au téléphone avec Erdogan.

«L'autodéfense doit être proportionnée», a lui-même souligné ce week-end le secrétaire général de l'Otan, en excipant des «progrès» permis par le processus de paix engagé entre Ankara et les Kurdes.

Mais la double offensive engagée par Ankara contre le PKK et les jihadistes nourrit la suspicion. Certains affirment que la priorité des Turcs est la lutte contre les Kurdes, plutôt que celle contre l'EI.

La Turquie s'est inquiétée à plusieurs reprises de la formation à sa frontière d'une région autonome kurde dans le nord de la Syrie.

A. C. O.



Points chauds

Rancune

Par Fouzia Mahmoudi

La France pourrait-elle finalement quelques semaines après l'accord historique sur le nucléaire iranien, annoncer son positionnement très sévère à l'encontre de Téhéran. Car dès le début de la dernière série de négociations avec l'Iran, la France par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a voulu montrer au reste du monde que les Français n'étaient pas des moutons prêts à obéir aux injonctions de Washington mais qu'ils maîtrisaient eux également le dossier iranien et qu'ils avaient sur la question leur propre opinion et leur propre stratégie. La stratégie de la dureté, visiblement, alors que Fabius n'a cessé de faire montre d'intransigeance, alors même que les autres négociateurs, américains notamment, n'ont cessé de démontrer leur bonne volonté. Une attitude que sont aujourd'hui décidées les autorités iraniennes à faire payer à Paris alors que les grandes entreprises occidentales se mettent toutes sur les rangs pour profiter de l'ouverture du marché iranien. A Téhéran on ne cache pas sa rancune et l'on est prêt à utiliser tous les moyens pour embarrasser le ministre français qui devait se rendre aujourd'hui sur place. En effet, la visite à Téhéran du chef de la diplomatie française est vivement critiquée dans les milieux conservateurs iraniens notamment pour sa position «dure» lors des négociations nucléaires ayant récemment abouti et le soutien à Baghdad pendant la guerre Iran-Irak (1980-1988). 10 députés iraniens ont demandé au ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, que Laurent Fabius ne vienne pas à Téhéran, selon l'agence semi-officielle Isna. Sans parler de la visite de Laurent Fabius, le ministre iranien de l'Industrie, des Mines et du Commerce, Mohammad Reza Nematzadeh, a cependant eu des propos fermes sur les constructeurs automobiles français qui ont quitté l'Iran, ou y ont baissé leur production, après l'imposition des sanctions internationales en 2006. Ils doivent «payer pour le non-respect de leur engagement passé et nous ne sommes pas prêts à leur donner un feu vert si facilement» pour une reprise de leurs activités en Iran, a-t-il dit. Reste à savoir si la France arrivera par des gestes officiels ou officieux à infléchir l'opinion iranienne et surtout si après les multiples échecs de sa politique internationale elle décidera pour son propre bien de se faire plus discrète et réfléchie.

F. M.

Puissant séisme en Indonésie

Bâtiments endommagés, un disparu

Un séisme de magnitude 7 s'est produit hier dans une région montagneuse isolée de l'est de l'Indonésie, endommageant plusieurs bâtiments, tandis qu'un adolescent est porté disparu après avoir chuté dans un fleuve, selon un bilan provisoire des autorités.

La terre a tremblé à 06h41 (21h41 GMT lundi), à environ 250 kilomètres à l'ouest de Jayapura, capitale de la province de Papouasie, et à une profondeur de 52 kilomètres, a précisé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Aucune alerte au tsunami n'a été déclenchée après le séisme survenu dans une montagne couverte de jungle et peu habitée.

«Le séisme a été ressenti très fortement pendant quatre secondes. Des habitants ont été pris de panique et se sont rués hors de leurs domiciles», a déclaré le porte-parole de l'agence indonésienne des situations d'urgence, Sutopo Purwo Nugroho. Des secou-

ristes étaient toujours en chemin pour essayer d'atteindre le district Memberamo, zone la plus proche de l'épicentre, ce qui pourrait prendre plusieurs heures, a-t-il ajouté.

Un correspondant de l'AFP à Jayapura a indiqué qu'une faible secousse avait été ressentie dans la ville pendant quelques secondes.

Une maison s'est effondrée et une autre a été partiellement endommagée à Kasonaweja, ville non loin de l'épicentre, tandis que des patients d'un hôpital ont été évacués après que les murs de l'établissement se sont fissurés, a déclaré un représentant local de l'agence, Yonas Taudufu.

Un adolescent de 15 ans qui était en train de pêcher dans un fleuve est tombé dans l'eau à la suite du séisme, et il est toujours porté disparu, a ajouté le responsable.

Le séisme a également provoqué une fissure de 50 mètres de long sur une route. Selon le site internet spécialisé

Earthquake-Report, le secteur est constitué de «montagnes escarpées et sa végétation est tropicale, ce qui veut dire qu'il y a un vrai risque de glissements de terrain dangereux».

Plusieurs puissants séismes se sont déjà produits en Papouasie ces dernières années.

La province avait été secouée par un tremblement de terre de magnitude 7,1 en 2013, et un autre de magnitude 6,7 en 2011. Les deux séismes n'avaient fait aucune victime.

L'Indonésie est située sur la «ceinture de feu du Pacifique», un alignement de volcans qui bordent l'océan Pacifique en suivant un ensemble de limites de plaques tectoniques et de failles sismiques.

Un séisme de grande ampleur survenu en 2004 avait provoqué un tsunami dévastateur, faisant 170 000 morts dans la province indonésienne d'Aceh, et des dizaines de milliers d'autres tout autour de l'océan Indien.



Concert au Feliv

«Al Warda», nouveau vidéoclip de la chanteuse Amel Zen

■ Arrangé par le compositeur et musicien Safy Boutella et sur un texte de Mohamed Seddar Yagoub, le clip-single interprété par Amel Zen sera diffusé prochainement sur son compte privé «You Tube».

Par Fella Tedj

La chanteuse et interprète de musique ethnopop, Amel Zen, a fait découvrir au public son nouveau vidéoclip intitulé «Al Warda» (La rose), projeté pour la première fois mardi soir à Alger lors d'un spectacle organisé dans le cadre du 8^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv). Arrangé par le compositeur et musicien Safy Boutella et sur un texte de Mohamed Seddar Yagoub, le clip-single interprété par Amel Zen, sera diffusé prochainement sur son compte privé «You Tube». Le clip d'une durée de cinq minutes est un single (enregistrement contenant une seule chanson) entamé en 2014 qui dépeint une femme désespérée mais qui nourrit un espoir qui la rend plus résistante. «El warda, comme son nom l'indique, symbolise une rose qui fane, qui veut revivre», a indiqué la chanteuse à l'issue de son concert animé à la



salle Ibn Zeydoun. Ce clip «est dédié à la mémoire des victimes des incidents de Ghardaïa et des militaires tombés en martyrs à Ain Delfia auxquels je rends un hommage», a-t-elle ajouté. Agrémenté d'images riches en couleurs et pleines de sens, le

clip enlace de manière subtile le désespoir (symbolisé par l'obscurité) et la résistance et la vie (par la lumière). Soigneusement arrangé, le clip, agrémenté de la voix mélodieuse d'Amel Zen, donne du son à l'image et, par-delà le texte, une fusion audiovi-

suelle magnifique. Parallèlement à la présentation de son nouveau clip, la chanteuse a pu retrouver son public qu'elle a gratifié, une heure durant, de tubes qui ont fait son succès en Algérie et à l'étranger. Accompagné d'un orchestre composé de guita-

ristes, un batteur et deux femmes choristes, Amel a interprété plusieurs de ses chansons, entre autres, «Lyem» (Les jours), «Y'en a marre», «Kan ikoli» (Il me disait), et «Yelis lyourayen» (La fille de Gouraya) en hommage aux femmes. Architecte de formation, Amel Zen s'était intéressée à la musique à l'âge de 10 ans quand elle avait rejoint l'Association de la musique classique et andalouse «Kaissaria» de Cherchell (Tipaza). En 2011, elle édite son premier album (single) intitulé «Ma Fikche Eniya» qui a remporté deux prix : «Révélation féminine» et «Meilleur espoir». Engagée, Amel Zen se définit comme une artiste qui reflète, à travers le chant et la musique, tout ce que vit la société dont elle fait partie.

F. T./APS

Festival international du théâtre professionnel de Fès

La pièce «Rahla» de la troupe «El Bahja» primée

La pièce de théâtre «Rahla», de l'association théâtrale algérienne «El Bahja», a remporté le prix de la meilleure mise en scène au 10^e Festival international du théâtre professionnel de Fès (Maroc), qui a pris fin dimanche, rapporte lundi la presse marocaine. Réalisée par Tounes Ait Ouuali, la pièce relate la situation de la femme au sein de la société algérienne à travers l'histoire d'une maman divorcée qui partage avec sa fille une vie tourmentée et pleine de contraintes.

L'œuvre est réalisée sur un texte de Meriem Alleg (2015) et une musique composée par Hocine Bensmicha. La pièce «*Hija oual kaied*» de la troupe marocaine «Nadi al Miraat» a remporté le grand prix du festival, le prix de la meilleure scénographie et de la meilleure comédienne alors que le prix spécial du jury est revenu à la pièce «1980 Winta talee» de la troupe égyptienne «Studio al prouva». Cet événement, organisé par le Syndicat marocain du théâtre professionnel

(section Fès), en collaboration avec le ministre marocain de la Culture, se veut «un hommage aux professionnels du théâtre». Les troupes et les associations théâtrales ont concouru lors de ce rendez-vous placé sous le thème «Vers l'institutionnalisation du théâtre professionnel», pour le prix de la meilleure mise en scène théâtrale, le prix de la scénographie, le prix spécial du jury ainsi que les prix du meilleur comédien et de la meilleure comédienne. **Yanis F.**

Journées de la musique andalouse et hawzi à Tlemcen

El Mouahidia de Nedroma ouvre le bal

L'association El Mouahidia de la ville de Nedroma (Tlemcen) a ouvert le bal de la 3^e édition des journées de la musique andalouse et hawzi des débutants, dont le coup d'envoi a été donné dimanche soir au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Cette troupe composée de 24 éléments, âgés de moins de 16 ans, a gratifié le public présent par un bouquet de chants dans les deux genres,

interprétant les noubas «Ma ahl el achiya», «Btahi El Hamam» et «Derdj El Ghazal» et «Insrif», entre autres, avant de céder la scène à la troupe Kortobia de Tlemcen. A ces journées de musique et de chant, qui se poursuivent jusqu'au 30 juillet, participent des troupes d'amateurs de la wilaya que sont Riadh El Andalou, Ahabab Cheikh Larbi Bensari, Gharnata, La Slam, Cheikh Mohamed Bouali

et Kortobia de Tlemcen, l'association El Mouahidia de Nedroma, Wichah El Andalou de Mostaganem et Nassim El Andalou d'Oran. Cette manifestation est organisée annuellement pour découvrir de jeunes talents à même de prendre la relève et perpétuer ainsi le genre hawzi qui a vu naître des chantres dont les maîtres Bensahla, Bentriki, Benmsaib ayant contribué à préserver ce

patrimoine et son legs aux générations montantes, a indiqué le directeur du Palais de la culture initiateur de ces journées, Tahar Aris. Ce rendez-vous artistique succédant au Festival national de hawzi, organisé au mois de ramadhan à Tlemcen, vise également à ouvrir le champ aux amateurs pour mettre en exergue leurs talent artistique.

Rachda F.

Constantine 2015

Annaba et Constantine célèbrent la poésie et les poètes

Les villes de Annaba et de Constantine célèbreront du 5 au 15 août les poètes algériens et arabes dans le cadre des «Résidences de création». Dix-neuf poètes d'Algérie, Tunisie, Maroc, Libye, Syrie et Irak, prennent part à cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015 et qui sera supervisée par le poète Bouzid Harzallah.

Cette manifestation s'ouvrira à Annaba et sera clôturée à Constantine par une soirée poétique, a-t-on appris lundi à Alger auprès des organisateurs. L'organisation de ces résidences qui portent le nom de Tahar Ouattar, coïncide avec les dates de naissance et de disparition de l'écrivain (15 juillet 1936-12 juillet 2010). Pour consacrer la littérature touristique, les organisateurs ont programmé des tournées touristiques dans les

régions et sites archéologiques que recèlent les villes de Annaba et de Constantine, selon le commissaire de la manifestation. Ramzi Naïli, Nacera Mohamedi, Selwa Lamis Messaï d'Algérie, Mohamed Danekli de Libye et Achref Karkani figurent entre autres noms qui prennent part à cette manifestation. La deuxième session de la manifestation «Résidences de création» est prévue du 5 au 15 décembre à Taghit. **R. C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Eplanade de Riad El Feth

Jusqu'au 29 juillet : Festival international de la littérature et du livre de jeunesse. **Théâtre de plein air Casif à Sidi Fredj**

Jusqu'au 31 juillet : Une variété artistique animée par une pléiade d'artistes algériens et étrangers.

Théâtre plein air Chakroun-Hasni d'Oran

Jusqu'au 4 août : Festival local de la chanson oranaise.

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine. Vernissage le 3 juillet à 21h30.

Bassins, Ben Aknoun

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Galerie d'art Asselah

Jusqu'au 10 août : Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes». **Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)**

Jusqu'au 3 août : Exposition «Machine théographe» de Liess Vergès. **Palais de la culture Malek-Haddad de Constantine** **Jusqu'au 29 juillet :** Journées culturelles du Soudan. **Théâtre régional de Tizi Ouzou** **Jusqu'au 31 juillet :** Journées théâtrales.

Coup-franc direct

Ces joueurs qui bousillent leur carrière

Par Mahfoud M.

Encore une fois et malgré les directives du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, il se trouve encore des joueurs de l'EN qui privilégient l'aspect financier à l'aspect sportif et ne se soucient pas du tout des intérêts de l'équipe nationale. Ainsi, l'ancien parmesan, Ishak Belfodil, a signé au club émirati de Benihas qui lui a donc offert un pont d'or comparativement à ce qu'il touchait dans les clubs européens dans lesquels il évoluait. Cela est-il pour autant suffisant pour justifier ce transfert incompris des fans de la sélection qui croyaient que ce joueur pouvait relancer sa carrière et évoluer dans une formation qui séierait à ses qualités d'attaquant percutant ? En fait, Belfodil n'a fait que bousiller sa carrière, car son niveau régressera à coup sûr dans ce pays du Golfe qui comme le Qatar est connu pour être le cimetière des joueurs ayant atteint les cimes à une certaine époque. Belfodil ne pourra, certainement pas, progresser dans un tel championnat qui n'offre aucun attrait au public sachant qu'il se joue avec des gradins vides. Les joueurs locaux de ce pays ne font aucun effort pour la simple raison qu'ils ne sont pas vraiment dans le besoin avec le niveau de vie élevé. Il est clair que Belfodil ne pourra, ensuite, rien apporter à la sélection qui devra chercher un autre attaquant qui souhaite vraiment progresser.

M. M.

Ligue des champions (4^e J/Gr.B) Al-Merreikh-ES Sétif Les Sétifiens en stage au Caire

LES Sétif (L1 de football) effectuera un stage préparatoire au Caire en Egypte du 3 au 7 août en vue du match en déplacement face à Al-Merreikh du Soudan, le 9 août à Khartoum, comptant pour la 4^e journée (Gr B) de la Ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris lundi auprès du club des Hauts-Plateaux.

Le staff technique de l'Entente a décidé de programmer ce stage pour permettre aux joueurs de s'acclimater en vue de cette rencontre décisive pour les Sétifiens. Le MCE Eulma, l'autre représentant algérien dans le groupe B, avait également effectué un stage au Caire avant son match face aux Soudanais (défaite 2-0), dans le cadre de la première journée. Tenant du trophée, l'ESS peine à retrouver ses sensations africaines



avec un bilan d'une défaite, une victoire et un match nul, accusant actuellement cinq points de retard sur l'USM Alger, leader du groupe avec 9 points, à trois journées de la fin.

Athlétisme/Mondiaux de Pékin Les 9 qualifiés algériens en stage à l'étranger

Les neuf athlètes algériens qualifiés pour les championnats du monde d'athlétisme, prévus du 22 au 30 août prochain à Pékin en Chine ont entamé leurs stages précompétitifs à l'étranger, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Tous



les qualifiés ont opté pour des regroupements en France à l'exception de la marathonnienne Barkahoum Drici qui a choisi le complexe sportif d'Ifrane au Maroc, où elle a entamé son stage le 19 juillet. En France, c'est à Paris et Font Romeu que les «mondialistes» ont élu domicile, à l'image de Taoufik Makhloufi qui se trouve avec son groupe sous la houlette du Français Philip Dupont, tout comme Yacine Hathath, Nabil Tabti et Hicham Bouchicha qui s'entraînent sous la direction d'Abdelkrim Lamri, ajoute la même source. «Nos athlètes sont dans de bonnes conditions et se préparent convenablement selon le programme de chacun. Après la visite médicale effectuée ici sur place, nous avons entamé le travail à raison de deux séances par jour, soit une la matinée et l'autre le soir (jusqu'à 19h30) à raison de deux heures chacune», précise le communiqué de la Fédération citant le coach Lamri. Le décathlonien Larbi Bouraâda et la marathonnienne Souad Ait Salem sont à Vincennes à Paris, non loin de Compiègne où se prépare Abdelmalek Lahoulou sur le 400 m haies. Enfin Amina Bettiche, à la recherche de sa forme compétitive est également à Paris dans un des centres sportifs de la capitale parisienne. «La DTN a répondu favorablement aux demandes des entraîneurs des athlètes qualifiés aux Mondiaux-2015, concernant un stage précompétitif avant le rendez-vous de Pékin», a pour sa part, assuré le chargé des équipes nationales, Abdelkrim Sadou, précisant que «la direction technique nationale est en contact avec les athlètes et leurs staffs qui se portent bien et leur préparation se déroule dans de bonnes conditions». Sadou a ajouté que les staffs techniques des athlètes ont choisi eux-mêmes leurs lieux de stage.

Equipe nationale Gourcuff fera bientôt son choix

Le coach national, le Français Christian Gourcuff, devrait faire bientôt son choix en ce qui concerne le groupe avec lequel il abordera le prochain match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2017 face au Lesotho, ou du moins la première liste de 30 joueurs qui seront présélectionnés, avant de faire ensuite le tri et choisir une liste définitive de 23 joueurs.

Par Mahfoud M.

Cette première liste vient alors que de nombreux internationaux ne trouvent pas de clubs et sont sans compétition depuis quelque temps. C'est le cas du portier, Raïss M'bolhi, qui depuis son départ du club américain de Philadelphie, n'a pas trouvé un point de chute et se trouve toujours sans club, ni même pas contact officiel, ce qui fait peser sur lui une saison blanche s'il ne se débrouille pas un club dans les prochains jours. Il y a aussi d'autres éléments qui sont dans une situation difficile, à savoir Taïder dont le transfert à Watford n'est pas encore scellé puisque cela coïncide avec l'Inter Milan. Il y a aussi le défenseur de Watford, Saïd Belkalem qui n'est pas sûr de rester là-bas et qui risque d'être libéré à tout moment. Tout cela fait que Gourcuff veut prendre ses précautions et élaborer une première liste avant de voir à qui il fera confiance pour les prochains matches très importants de la campagne pour la qualification à la phase finale de la CAN 2017.



Le coach français veut un groupe prêt pour le défi

L'essentiel pour lui sera de prendre les éléments les plus en forme pour ne pas avoir à se trouver dans une situation difficile.

Toutefois, Gourcuff a déjà son onze dans sa tête à quelques exceptions près étant donné que les

joueurs qui ont pour habitude de jouer sont compétitifs et se sont bien préparés avec leurs clubs respectifs pour la nouvelle saison qu'ils entameront sur les chapeaux de roue.

M. M.

USM Alger

Aoudia : «Je suis là pour le projet sportif»

L'attaquant Mohamed Amine Aoudia, qui s'est engagé pour une saison à titre de prêt avec l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), a affirmé lundi que son ambition était de «remporter la Ligue des champions d'Afrique», dans laquelle le club algérois est en passe d'atteindre le dernier carré. «J'ai choisi l'USMA par rapport à son projet sportif, du moment que j'ambitionne de remporter la Ligue des champions.

Il s'agit d'un grand club qui va me donner l'opportunité de relancer ma carrière», a indiqué Aoudia lors d'un point de presse tenu au stade Omar-Hamadi à Alger. Aoudia (27 ans) s'est engagé avec le club de la capitale en provenance du FSV Francfort (Bundesliga 2 allemande) qu'il avait rejoint durant l'été 2014 du Dynamo Dresde (Div 3/ Allemagne).



Il avait très peu joué la saison passée à cause d'une blessure au genou. «L'USMA s'est battue pour m'engager.

Elle a cherché des solutions avec Francfort que ce soit un transfert définitif ou bien un prêt de six mois et d'une année. Je tâcherai de donner

le meilleur de moi-même», a souligné Aoudia, qui entamera les entraînements mardi. Appelé à évoquer l'intérêt du voisin du MC Alger, l'ancien buteur du CR Belouizdad a expliqué qu'il n'avait «jamais négocié», précisant qu'il y avait eu simplement «une prise de contact».

Le joueur, formé à l'IR Hussein Dey, pourra signer ses grands débuts officiels le 7 août prochain lors du match en déplacement face au MCE Eulma, dans le cadre de la 4^e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions.

Il devient la 5^e recrue estivale de l'USMA après Darfalou (RC Arbaâ), Mazari (USM Harrach), Benayada (ASM Oran), alors que le gardien de but Smail Mansouri a réintégré l'équipe après un prêt au MO Béjaïa.

Selon Raïssi

Le MCEE et le MCA s'entendent pour Derrardja

Le MCE Eulma (Ligue 2 de football) et le MC Alger (Ligue 1) ont trouvé lundi un accord pour le transfert définitif de l'attaquant Walid Derrardja au club algérois, a appris l'APS auprès du premier responsable du Doyen Abdelkrim Raïssi.

«Je me suis déplacé à El-Eulma pour négocier le transfert de Derrardja. Les dirigeants eulmistes ont été convaincus par notre proposition financière et le transfert est sur la bonne voie. Un accord a été trouvé, en attendant de finaliser dans les prochains jours», a indiqué le président du MCA, «confiant» quant à l'aboutissement de ce transfert qui serait considéré comme un «grand coup».

Le MCA est passé à la vitesse supérieure dans l'optique de renforcer son secteur offensif, à moins d'une semaine de la clôture de la période des transferts. Dimanche, le club algérois a assuré les services de

l'attaquant de l'USM Harrach, Mohamed Amine Abid, à titre de prêt pour une saison. «Avec l'arrivée de Derrardja, nous allons boucler notre opération de recrutement», a souligné Raïssi à propos du meilleur buteur la saison dernière de la Ligue 1 avec 16 réalisations. Le MCA a engagé jusque-là sept éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel-Abbès), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), l'Ethiopien Salaheddine Saïd (ex-Ahly d'Egypte), et Mohamed Amine Abid (ex-USM Harrach). De son côté, Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbaâ, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié. Lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver sans pou-



voir jouer. Le club de la capitale se trouve actuellement en Pologne pour le traditionnel stage d'intersaison. Les coéquipiers du gardien Chaouchi ont livré lundi leur premier match amical face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise), soldé par une victoire 4-0.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Saisie de matériel divers destiné à la contrebande Arrestation de 9 contrebandiers au Sud



NEUF contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés et un matériel divers destiné à la contrebande a été saisi lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam, indiquait hier un

communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6^e Région militaire) ont arrêté, le 27 juillet 2015, neuf contrebandiers de différentes nationalités et saisi un véhicule tout-terrain, 34 détecteurs de métaux, 2 marteaux piqueurs, un groupe électrogène et des téléphones portables», précise le MDN. Par ailleurs, «les éléments des gardes-frontières de Bab El Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, 2^e Région militaire, ont saisi une quantité de carburant s'élevant à 3 960 litres destinée à la contrebande», ajoute la même source.

Ali O.

Oran

Concours de la meilleure commune balnéaire

UN CONCOURS pour la sélection de la meilleure commune balnéaire de la wilaya d'Oran sera lancé aujourd'hui, a-t-on appris hier du directeur du tourisme et de l'artisanat. Une commission est chargée d'évaluer les différentes plages de la wilaya dans le cadre de cette opération, suite aux instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Elle devra effectuer, dès aujourd'hui et durant trois jours, des sorties au niveau de toutes les plages pour évaluer leurs performances, notamment en ce qui concerne la prise en charge des estivants et les moyens mis en place pour leur assurer un bon séjour, a indiqué à l'APS Belabbes Kaïm Benamar. Cette commission est composée de représentants de différents secteurs, notamment le tourisme, la santé, les ressources en eau, le transport, les travaux publics, le commerce, la direction de la jeunesse et des

sports, la Protection civile, la Conservation des forêts, la sûreté de wilaya et la Gendarmerie nationale, ainsi que le président de l'association de protection de l'environnement et l'association des consommateurs. Le classement des meilleures communes balnéaires repose sur plusieurs critères, notamment celui de la propreté générale de la commune, l'entretien des espaces verts, la fluidité de la circulation, les transports en commun desservant les plages, l'accès aux plages, la qualité des eaux de baignade, l'alimentation des plages en eau potable et en énergie électrique, l'hygiène des prestations de restauration, la sécurité générale des biens et des personnes, ainsi que d'autres critères liés aux services, a expliqué le directeur du tourisme et de l'artisanat. Les meilleures communes balnéaires seront récompensées, a-t-on indiqué.

Halim N.

Crime à Aït Smail / Béjaïa

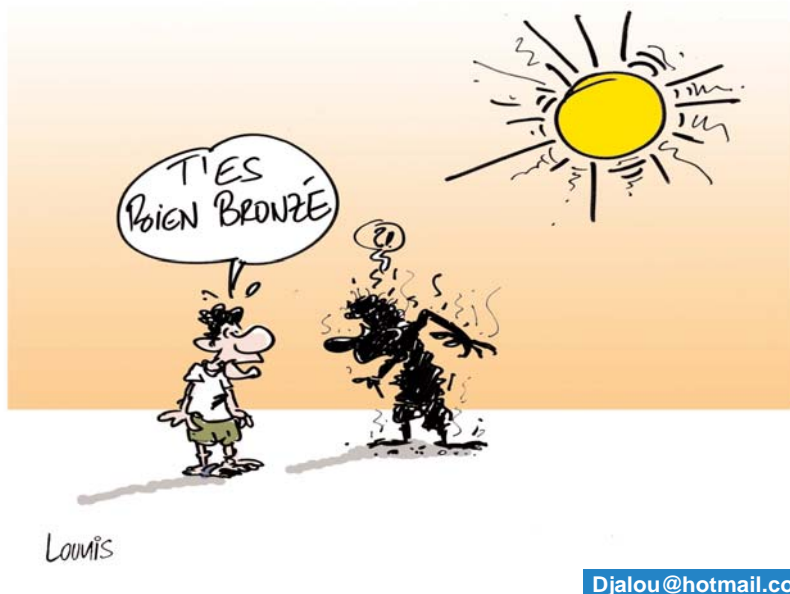
Une jeune femme égorgée par son époux

UNE JEUNE femme âgée de 25 ans a été retrouvée morte chez elle hier matin au village Thargragh, dans la commune d'Aït Smail à l'est de Béjaïa. Elle a été retrouvée dans une mare de sang, égorgée par son époux, connu pour être un repris de justice. La victime a laissé derrière elle deux enfants en bas âge. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital de Kherrata. Le procureur de la République du tribunal de Kherrata a ordonné une

autopsie. Les services de la police judiciaire et la police technique et scientifique de la gendarmerie se sont rendus sur les lieux dès que l'alerte a été donnée. L'arme du crime aurait été retrouvée sur les lieux du drame par les services de sécurité. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce crime crapuleux qui a choqué les habitants de tout l'est de la wilaya de Béjaïa.

H.C.

ÉTÉ TRÈS CHAUD



Djalou@hotmail.com

150 étudiants issus de 29 clubs du savoir y participent

Premier Salon national des clubs scientifiques

■ Pas moins de 142 clubs scientifiques recensés au niveau national participent à l'université d'été inaugurée le 23 juillet dernier. Parmi ces clubs, 80% portent sur les sciences humaines.

Par A.Kichni

Dans le cadre du programme des activités de l'université d'été des Clubs scientifiques, prévue du 23 juillet au 3 août 2015 sous le haut patronage de Monsieur le ministre de l'Enseignement Supérieur, le club scientifique «Espace du savoir» de l'université M'Hamed Bougara de Boumerdes organise la première édition du Salon national des clubs scientifiques. Cette manifestation a été inaugurée hier par le directeur général de la recherche scientifique et développement technologique, en présence de la rectrice de l'université et l'inspecteur général au niveau du ministère de tutelle. Le salon se tient au restaurant de la faculté des hydrocarbures et de chimie de ladite université.

Le docteur Daoui Abdelhakim, enseignant à l'UMBB et organisateur, a indiqué que 150 étudiants issus de 29 clubs du savoir sur les 38 sélectionnés participent à cette manifestation. Notre interlocuteur a ajouté que pas moins de

142 clubs scientifiques sont recensés au niveau national. Lesquels participent à l'université d'été qui a été inaugurée le 23 juillet dernier. Parmi ces derniers 80% sont à caractère des sciences humaines.

Ce salon, comme a tenu à l'expliquer le docteur Daoui Abdelkrim, coïncide avec les inscriptions des nouveaux bacheliers et permet aux nouveaux pensionnaires de l'université d'adhérer dans les clubs scientifiques, d'activer au sein de leur faculté et cela est notre principal objectif. Selon notre interlocuteur, cette manifestation est destinée non seulement aux étudiants mais aussi aux citoyens, notamment les estivants.

Projet d'invention d'un bracelet électronique détecteur de chaleur chez la vache

Parmi les participants, l'on cite le club scientifique Vita Animaux Plantes (CSVAP) de l'université Mohamed-Cherif-Messaadia de Souk Ahras qui dispose d'un nombre de 64

adhérents. L'objectif de ce club, comme a tenu à l'expliquer son président Berrah Rostom, consiste à favoriser le potentiel humain, à introduire la technologie dans le domaine de la médecine vétérinaire, à créer une association pour la protection des animaux et participer à l'amélioration de la production laitière. Enchaînant, il a indiqué que son club est sur un projet d'invention d'un bracelet électronique de détecteur de chaleur chez la vache et la création d'une application pour les vétérinaires. Au cours de notre entretien, il n'a pas manqué également de rappeler les actions et les travaux déjà réalisés pour ne citer qu'un petit musée (mammifère momifié, montage de squelette, la participation des membres à la chasse de sangliers organisée dans la région), la création d'une cage de deux en un, un porte-cadavre pour l'étude de l'anatomie myologique ou ostéologique et des activités culturelles et sportives.

A.K.

La route qui tue

Trois morts dans un accident à Bouira

détails fournis par la Protection civile. Les dépouilles des trois victimes ont été transférées à l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Bouira, tandis que les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes du sinistre, a-t-on ajouté de même source.

Yasser T.

